



Les Vert'libéraux genevois se félicitent de l'acceptation par la Commission des affaires sociales du Grand Conseil de leur initiative constitutionnelle pour un congé parental

Genève, le 9 novembre 2022 – **Le Parti vert'libéral genevois a pris note avec une très grande satisfaction de la décision de la Commission des affaires sociales du Grand Conseil de recommander l'acceptation de son initiative populaire cantonale « Pour un congé parental maintenant ! ». Il se félicite également de l'ampleur de cette acceptation (9 pour, 6 contre)**

Le congé paternité actuel de deux semaines, couplé au congé maternité de 16 semaines en vigueur à Genève, ne permet pas aux deux parents de s'impliquer de manière équilibrée dans la vie familiale. C'est la raison pour laquelle les Vert'libéraux genevois ont lancé une initiative populaire et récolté 11'300 signatures l'année dernière. Son but est de poser les bases d'un changement radical de la politique familiale en proposant la création d'un congé parental.

Ce congé parental s'articule sur un minimum de 24 semaines, soit 16 semaines en cas de maternité et 8 pour l'autre parent. Par ailleurs, 2 semaines pourront être transférées de manière flexible à l'un ou l'autre parent, d'un commun accord. Un tel système allégera significativement le poids de la naissance d'un enfant pesant aujourd'hui presque exclusivement sur les épaules des femmes et favorisera la construction du noyau familial propice au développement de l'enfant.

L'acceptation de l'initiative par la Commission des affaires sociales constitue un signal réjouissant

En rejetant le principe d'un contre-projet et en acceptant nettement l'initiative précitée (9 voix contre 6 aux deux votes), la Commission des affaires sociales confirme le bien-fondé de la proposition vert'libérale quant à la nécessité de réformer la politique familiale et d'instaurer un congé parental. Cette acceptation démontre également que les solutions vert'libérales peuvent trouver de larges majorités pour « débloquer » la politique genevoise. Enfin, elle confirme la pertinence légale de l'initiative dans un contexte juridique complexe entre les jalons posés par le droit fédéral et les potentialités offertes par celui cantonal.

Suivi très attentif du traitement de l'initiative en pléniare

La pléniare du Grand Conseil devra bientôt trancher définitivement (soutien ou contre-projet à l'initiative). Elle devra tenir compte de la grande attente de la population genevoise et du signal positif lancé par le Conseil d'Etat et, désormais, par la Commission précitée. Les Vert'libéraux suivront de très près le traitement de l'initiative en pléniare. Le comité d'initiative veillera tout particulièrement à la préservation de la longueur du congé envisagé (24 semaines).

Vous trouverez davantage d'informations au sujet de cette initiative sur le site suivant:

www.24semaines.ch

Contacts :

Secrétariat PVL Genève (M. Cenni Najy): ge@vertliberaux.ch (076 3291910)

Manuelle Pernoud, co-initiante: manuelle.pernoud@bluewin.ch (079 5703724)

Aurélien Barakat, co-initiant: barakat.aurelien@gmail.com (079 4590726)